



Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau des personnels techniques et pédagogiques
DGRH C2-4

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
La Ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs,

ARRETEMENT

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de l'année 2023, les agents dont les noms suivent :

Domaine « Jeunesse, éducation populaire et vie associative » :

- 1) M. AGELOU Sébastien
- 2) Mme LE MASSON Cécile

Domaine « Sport » :

- 1) M. ISSOULIE Julien
- 2) M. CUCHERAT Yann
- 3) Mme VANDENHENDE Séverine
- 4) M. DAILLE Bertrand
- 5) Mme THOBOR Virginie
- 6) M. BÉNBOUDAOU D Larbi
- 7) M. KOHLER Patrick

Fait à Paris, le **30 JUIN 2023**

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION DES CARRIERES



Vincent GOUDET